

Réunion exceptionnelle Bureau du 9 février 2021

Etaient présents :

Jean-Christophe Pagès, Emmanuel Roques, Claudine Franche, Pascal Boireau et Jean-Christophe Gouache

Contexte :

Ce Bureau s'est tenu selon des modalités exceptionnelles : les échanges des membres ainsi que leurs votes ont été réalisés par voie électronique.

Ordre du jour :

1) Saisine à valider

1) Saisine validée

Médicament de thérapie génique :

Saisine de la direction générale de la prévention des risques concernant une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un médicament destiné au traitement de la perte de vision due à la neuropathie optique du Leber.

Ce dossier, dont l'évaluation des risques environnementaux est à transmettre au plus tard le 12 février 2021, est inscrit à l'ordre du jour de la séance exceptionnelle du CS du 10 février 2021.